



A l'UDC, nous savons travailler de manière concertée pour le bien de Vernier

Lors de la récente séance plénière extra-muros du Conseil municipal à Châtelaine, une citoyenne a interpellé les élus sur les liens qui existent entre l'assemblée verniolane et le Grand Conseil. Avec raison, elle parlait du postulat qu'en terme d'aménagement du territoire rien ne se fait sans l'aval du Canton et que, pour Vernier, une collaboration étroite entre le délibératif communal et le législatif cantonal est nécessaire afin de faire entendre notre voix.

Coincidence des dates, quelques jours plus tard le Grand Conseil a été amené à traiter la résolution R670*, sur le projet de développement du chemin de l'Etang. Ce projet, qui prévoit la réalisation de 1'250 logements et 4'000 emplois, nécessite la signature d'une convention-cadre tripartite entre le promoteur, la Commune et l'Etat. Si les deux premiers ont déjà paraphé le document, le Canton, par le biais de Mark Muller, Conseiller d'Etat, traîne les pieds. Motif : il souhaite un ratio de un emploi pour un logement.

Si les objectifs affichés (mais guère réalisés) de l'Etat sont tout à fait louables, c'est-à-dire construire le plus de logements possibles en cette période de pénurie, ils font fi de la situation verniolane. En effet, en ce qui concerne le nombre d'emplois sur son territoire, notre Commune est, avec Onex, l'une des moins bien loties du Canton. Avec sagesse, tant le Conseil municipal que le Conseil administratif de Vernier ne ferment pas la porte à la réalisation de nouveaux logements, mais ils souhaitent réduire l'écart entre leur nombre

important et celui, trop faible, de places de travail. Ce projet en donne une magnifique possibilité.

La R670 « Pour le projet de l'Etang », demande au Conseil d'Etat de signer au plus vite cette convention pour travailler à la réalisation de ces plus de mille logements. Déposée par l'UDC et plus particulièrement par ses Députés/Conseillers municipaux verniolans, cette résolution a obtenu le soutien du MCG, des Verts et du PDC. Suite à une large concertation et à l'intense lobbying de ses auteurs, la résolution a été acceptée par le Grand Conseil.

Lors de la même session de septembre 2011, deux autres textes de l'UDC concernant Vernier (M1966 « Débarrassons Vernier de ses citernes ! » et R647* « Pour la construction de mille logements au chemin de l'Etang et le développement économique de Blandonnet ») ont été renvoyés par le Grand Conseil en commission.

On peut donc répondre à cette citoyenne de Châtelaine que les relations entre le Conseil municipal de Vernier et le Grand Conseil existent. Parfois distendues, il faut, comme en amitié, les entretenir. A l'UDC, nous y travaillons pour le bien de Vernier...

Antoine Bertschy,
Député

*Texte disponible sur <http://www.ge.ch/grandconseil>